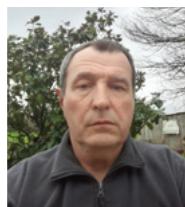




Le mot du maire



Le projet éolien de Saint-Ouen-sur-Gartempe connaît son implantation définitive, celle-ci a été le fruit d'une large concertation entre les acteurs locaux et la société wpd.

Des échanges au sein du comité de pilotage, des permanences publiques, une réunion avec le conseil municipal ont permis d'établir des critères de choix entre les 3 variantes proposées. C'est la variante à 6 éoliennes en arc de cercle au-dessus de « La Bussière Aupigny » qui a été privilégiée.

Nous regrettons quelque peu la faible participation aux différents événements organisés et comptons vivement sur votre présence lors des prochaines permanences qui auront lieu fin avril !

Ce sera l'occasion à nouveau d'échanger avec l'équipe projet, de répondre à vos questions et recueillir vos remarques.

Le projet avance et ces temps de concertation volontaires sont essentiels pour accompagner sa concrétisation dans un contexte d'acceptation locale.

Alain FIOUX,
Maire de Saint-Ouen-Sur-Gartempe



Prochaines permanences publiques :
vendredi 29 avril de 16h30 à 20h et
samedi 14 mai de 9h30 à 12h30



Zone potentielle du projet vue depuis le hameau de Mounismes.

► **Le projet :**
poursuivre l'essor
des énergies renouvelables
sur la commune

Les chiffres clés du projet



6
éoliennes



27 400
foyers alimentés



65 100 MWh
Production électrique
du projet



Minimum **25,2** MW
Puissance du projet

Concertation : une implantation choisie par les habitants

Trois variantes d'implantation ont été présentées au Comité de pilotage, puis aux habitants lors des permanences publiques des 23 octobre et 3 novembre 2021. Une exposition y présentait le projet.

Les possibilités d'implantation ont fait l'objet en amont de ces événements d'une réunion du comité de pilotage afin d'identifier les critères de sélection à privilégier. Dès lors, trois variantes ont ensuite été proposées à la population lors des permanences publiques avec des explications et justifications de ces dernières. Le conseil municipal s'est également positionné sur la variante qui lui paraissait souhaitable.

Les invitations aux permanences publiques et à l'exposition avaient été transmises dans les boîtes aux lettres des habitants de Saint-Ouen-sur-Gartempe et

des hameaux alentours, et également affichées dans les lieux de vie et mairies des communes limitrophes (Le Dorat, Droux, Magnac-Laval).

➔ Dès la genèse du projet, wpd a eu à cœur de mener une démarche de concertation volontaire afin de co-construire un projet avec le territoire. Pour ce faire, différentes instances ont été mobilisées à savoir le comité de pilotage en place depuis octobre 2019, le conseil municipal, et la population de la commune et celles limitrophes.



Vote du comité de pilotage.

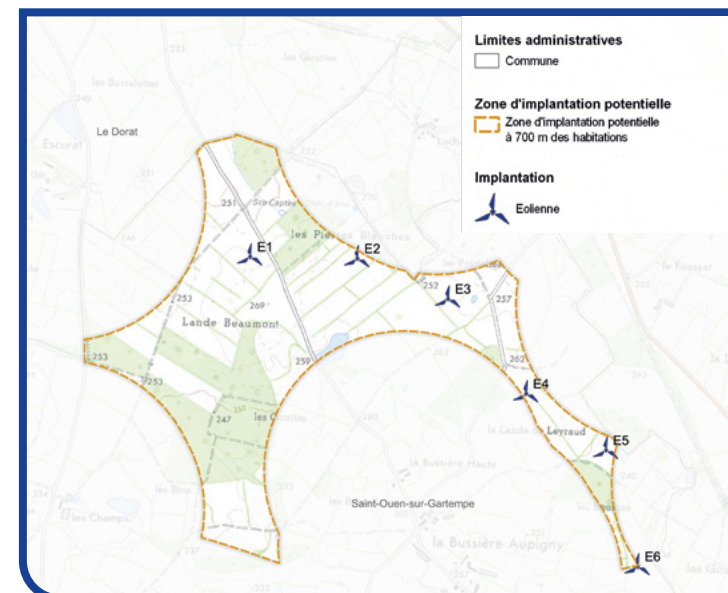


Vote des habitants.

Nous tenions à remercier l'ensemble des participants qui nous ont accompagnés dans cette étape clé du projet pour définir l'implantation présentée dans ce bulletin d'information.



L'implantation retenue



➔ Sur la base des remarques recueillies dans le cadre de la concertation réalisée en phase de conception du projet, la variante retenue a fait l'objet d'ajustements pour :

- réduire l'emprise du parc dans le paysage
- s'éloigner des habitations et sites patrimoniaux remarquables (château d'Ecurat)
- s'éloigner des haies à valeur environnementale pour les chauves-souris
- respecter les attentes des propriétaires/exploitants

L'implantation est basée sur la variante à 6 éoliennes de 200 m bout de pales, positionnées en ligne courbe au nord de la Bussière-Aupigny, afin de considérer les attentes locales.

Focus sur la balade de restitution des études écologiques

Le 7 juillet s'est déroulée une balade de restitution des études écologiques, animée par le bureau d'étude ENCIS.

Malgré la pluie, la balade a réuni une quinzaine de participants. Cela fut l'occasion de découvrir leur environnement sous un nouveau regard accompagné d'un écologue en charge de nos études environnementales et de l'équipe projet.

Cela a permis d'échanger sur le futur projet éolien et de faire comprendre ses modalités de définition, mais aussi de découvrir les espèces présentes localement, leurs habitats et mode de vie.





Zoom sur les vidéo-montages, visibles dans la cadre de l'exposition et des permanences publiques

Le 30 août 2021, certains d'entre vous ont pu apercevoir un drone voler au-dessus de Saint-Ouen-sur-Gartempe et de la collégiale du Dorat.

La société Artefacto a réalisé des vidéos depuis les principaux lieux de vies autour du futur parc éolien et devant le parvis de la Collégiale du Dorat. Sur ces vidéos ont été simulées les variantes d'implantation du projet éolien.

Cela a permis de mieux appréhender le futur paysage énergétique de façon concrète. Cet outil a été important pour choisir le projet le plus souhaitable d'un point de vue paysager entre les 3 variantes envisagées. Ces vidéos ont également permis au public de se rendre compte de l'influence du bocage

et des constructions existantes sur les perceptions visuelles du futur projet.

Comment le vidéomontage a-t-il été réalisé ?

→ Visionner le reportage sur :



Le comité de pilotage travaille sur les mesures d'accompagnement



Depuis le mois d'octobre 2021, un travail est en cours avec le comité de pilotage et le conseil municipal de Saint-Ouen-Sur-Gartempe afin de définir ensemble les mesures d'accompagnements du projet éolien.

Une partie de ces mesures seront présentées lors des prochaines permanences publiques qui se dérouleront en avril 2022 à la mairie de Saint-Ouen-Sur-Gartempe.

Méthodologie des photomontages

Pour l'étude paysagère, une quarantaine de photomontages a été réalisée, permettant de se rendre compte de l'implantation du parc.

Toutes les photos ont été prises de façon à répondre aux prescriptions des documents de cadrage définis par l'État.

Ce travail fut réalisé lorsque les conditions météorologiques et l'orientation des rayons du soleil assuraient des conditions de visibilité maximisantes.

Le montage est effectué à l'aide d'un logiciel dédié à la réalisation des photomontages. Il prend en compte la situation topographique de la prise de vue de chaque photographie à partir des coordonnées précises des éoliennes, et permet ainsi d'obtenir un résultat basé sur un angle horizontal de 120°.

Exemple de photomontage situé sur la route entre Bellac et le Dorat

5,5 km de l'éolienne la plus proche



Exemple de photomontage situé sur le hameau de Mounismes

2,5 km de l'éolienne la plus proche



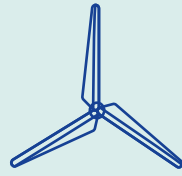
Exemple de photomontage à Luchapt

950 m de l'éolienne la plus proche



Découvrez les photomontages lors des prochaines permanences publiques, à la mairie de Saint-Ouen-sur-Gartempe.

Démontage : que deviennent les éoliennes en fin d'exploitation ?



À la fin de l'exploitation d'un parc éolien (20 à 30 ans), les exploitants des parcs sont en charge de remettre en état la totalité du site : ainsi c'est bien 100% de la structure qui sera démontée.

La nouvelle réglementation française de juin 2020 oblige que l'intégralité des fondations en béton soit enlevée.

Cette réglementation oblige aussi à recycler ou réutiliser au moins 90% de la masse de l'éolienne (arrêté du 22 juin 2020).

Paysage : comment s'intègre un projet éolien dans le paysage ?



Des études paysagères sont réalisées au début du projet par un bureau d'étude indépendant pour guider le choix de la localisation. Ces études sont obligatoires.

Elles identifient les lieux remarquables et émettent des recommandations afin de s'assurer de la meilleure intégration possible du parc dans le paysage.

L'étude a été menée par le bureau d'étude ENCIS.

Immobilier : un parc éolien a-t-il un impact sur le prix de l'immobilier ?



La valeur d'un bien immobilier dépend de critères objectifs (surface habitable, commerces proches, ...) et subjectifs. Un parc éolien n'a aucun impact sur les critères objectifs. Il ne joue que sur les éléments subjectifs, qui varient d'une personne à l'autre.

Selon l'Ademe, les riverains ont tendance à anticiper l'arrivée de nuisances avec la construction d'un parc éolien. Ces craintes s'effacent généralement une fois le parc construit.

Au final, 76% des riverains habitant près d'un parc éolien en ont une image positive après sa construction (Harris Interactive, 2020).

Acoustique : quel est le son réellement émis par une éolienne ?



La loi française impose une réglementation très stricte. À distance minimum obligatoire (500 m d'une habitation), une éolienne produit en moyenne 30 décibels, ce qui est similaire au niveau sonore dans un chambre à coucher.

Quand il y a déjà des sources de bruit dans l'environnement, comme la proximité d'une route, la loi protège le riverain, en limitant strictement la contribution sonore des éoliennes. Ainsi les parcs éoliens ne doivent pas ajouter plus de 3 dB la nuit et 5 dB le jour supplémentaires par rapport à l'ambiance sonore initiale.

Pour le projet de Saint-Ouen-Sur-Gartempe, wpd a respecté son engagement d'une implantation à une distance minimale de 700 m avec les habitations les plus proches. wpd a mené une étude acoustique avec 9 points de mesures et a donc recueilli des connaissances solides de l'environnement acoustique local.

Recyclage : les éoliennes sont-elles recyclables ?



Depuis juin 2020, la réglementation française oblige les exploitants à recycler ou réutiliser au moins 90 % de la masse de l'éolienne : métaux, câbles, béton, ... Tous ces matériaux se recyclent (arrêté du 22 juin 2020).

Les pales (6 % du poids total de l'éolienne) sont la partie la plus complexe à recycler. Elles peuvent alors être broyées et valorisées comme combustible dans les cimenteries. Les cendres servent ensuite de matière première dans la fabrication du ciment. Cette technologie évite donc la production de déchets.

Des innovations sont actuellement développées pour utiliser de nouveaux matériaux composites 100% recyclables.

Production : combien de jours les éoliennes tournent-elles à l'année ?



Les éoliennes tournent 95% du temps, à différentes vitesses en fonction de la force du vent.

Une éolienne démarre quand le vent approche 10 km/h en haut du mât, et s'arrête pour des raisons de sécurité quand le vent dépasse 90 km/h.

Ces arrêts sont peu fréquents en France métropolitaine : pas plus de 10 jours par an.

Une éolienne est aussi mise à l'arrêt pendant de courtes périodes pour réaliser des opérations de maintenance : environ 5 jours par an.

Changement climatique : en quoi l'éolien est-il une solution ?



L'énergie éolienne est une solution pour assurer l'indépendance énergétique de la France. C'est une énergie locale et non délocalisable, sa mise en œuvre peut être immédiate.

Elle ne pollue pas l'air, ne produit pas de déchet. Elle n'émet aucun gaz à effet de serre pendant son exploitation, et le bilan carbone de sa production et exploitation (12,7 g CO2 eq/kWh) en fait une énergie encore plus décarbonée que le nucléaire (16 g CO2 eq/kWh).

Ainsi, sa « dette énergétique » est remboursée dès sa première année, pour une durée de vie de 20 à 30 ans.

RTE recommande ainsi de poursuivre le déploiement de l'éolien terrestre et considère qu'il est impossible d'atteindre la neutralité carbone sans un développement significatif des énergies renouvelables.

Mix énergétique : pourquoi vouloir développer l'éolien ?



Le développement de l'éolien ces dernières années a permis de réduire la part d'électricité produite par les centrales à charbon, en France ou bien importée d'autres pays européens. Surtout, le développement des énergies renouvelables va servir à répondre à la demande croissante d'électricité à venir, car la transition écologique entraîne de nouveaux besoins en électricité, comme les véhicules électriques, le chauffage électrique, etc.

Or selon le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité RTE, le parc nucléaire est vieillissant et ne pourra plus suffire à lui seul. RTE estime (basé sur les considérations techniques remontées par la filière) que d'ici 2050 le nucléaire ne pourra représenter que 50 % maximum du mix énergétique, même en renouvelant le parc nucléaire et en tenant compte de la capacité de la France à construire de nouveaux réacteurs. (Rapport « Futurs énergétiques 2050 », 8 juin 2021).

L'objectif est donc de diversifier les sources d'énergie pour anticiper nos besoins futurs... dès maintenant.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'éolien ?

À la mairie, des documents
d'informations sont à votre
disposition en consultation.



Le saviez-vous ?

Les trois quart des Français ont une perception positive des parcs éoliens. Un chiffre qui ne varie pas chez les riverains (sondage)

Harris Interactive a réalisé en novembre 2020 pour France Energie Eolienne un sondage sur la perception de l'éolien par les Français – et plus particulièrement les « riverains » habitant une commune à moins de 5 kilomètres d'un parc éolien.

Les trois quart (76%) des Français ont une image positive des parcs éoliens.

Ce chiffre est identique (76%) chez les riverains. Seuls 7% des riverains déclarent en avoir une très mauvaise image. Enfin 85% des riverains vivant à proximité d'un parc éolien en activité déclarent que l'installation des éoliennes est une bonne chose ou sont indifférents :

- la moitié (51%) considère ainsi leur parc comme « une bonne chose »,
- pour près d'un tiers (31%) ce n'est « ni une bonne ni une mauvaise chose »,
- seuls 15% considèrent que c'est une mauvaise chose.

Venez vous informer et donnez votre avis !



**Vendredi 29 avril de 16h30 à 20h et
Samedi 14 mai de 9h30 à 12h30**

→ **Permanences publiques
d'informations**

Venez vous renseigner sur le projet !

- Permanences organisées en mairie de Saint-Ouen-sur-Gartempe

→ **Exposition**



Des questions ? Ecrivez-nous !



Une adresse mail

→ Vous pouvez aussi écrire à l'e-mail :
energie.saintouensurgartempe@wpd.fr



Qui sommes-nous ?

► Producteur indépendant d'électricité 100% renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 32 parcs éoliens ont été développés ou sont en cours de construction en France. wpd compte sept agences réparties sur le territoire national : Lille, Limoges, Dijon, Nantes, Lyon, Cholet, Boulogne-Billancourt et emploie plus de 100 personnes en France.

Proximité

► Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

► Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

► Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire en s'appuyant sur l'assemblée citoyenne de la commune.

Pour plus d'information, contactez-nous !